



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

PROCES VERBAL N° 01

Réunion plénière du : 29 septembre 2020

A : 18 h 45

Lieu : Antenne de Dieppe

Présidence : M. DEPARIS Jean-François

Sont présents : Mme Michèle LE BASTARD & MM. Luc DUVAL, Laurent GAREL, Michel LECONTE, Dominique LEFEVRE, Patrice LEMONNIER, Denis OLIVIER, Serge SCHMITT et Jean-Pierre VILPOIX.

Sont excusés : Mme Carole STIL et Michel LEFRANCOIS

Est absent : M. Alain DUSAULS.

Assiste à la réunion : Mme Fabienne LETHUILLIER, secrétaire du DFSM, responsable de la gestion des compétitions masculines jeunes.

§§§§

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **déla**i de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

§§§§

CIVILITE

Le président et les membres de la commission adressent leurs sincères condoléances à M. Jean-Michel FOLLAIN, président du FC BAILLY EN RIVIERE, qui vient de perdre ses parents, ainsi qu'à sa famille.

Le président et les membres de la commission adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de M. SAMB Ndiaga, éducateur au CAUDEBEC ST PIERRE FC.

Le président et les membres de la commission adressent leurs sincères condoléances à la famille de M. Christophe LEDOUX, joueur de l'AS OURVILLAISE, décédé récemment.

§§§§

A 18 h 45, le Président de la commission ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de la commission, espère que chacune et chacun ont passé d'excellentes vacances pour reprendre en forme cette nouvelle saison. Concernant les PV, la forme et le fond devront être respectés comme la saison précédente. Les réunions restreintes devront se faire la même semaine afin que le PV regroupe les attendus de chaque catégorie, sur un modèle unique qui sera envoyé à chaque membre par le président de la commission.

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



§§§§

DEMISSION : Le président informe les membres de la commission de la démission de membre de Mr Jean-François VIOLETTE en date du 01/09/2020.

§§§§

RAPPEL AUX CLUBS

Toute demande de report de match pour raison exceptionnelle doit obligatoirement se faire par l'intermédiaire de **Foot club** avec l'accord du club adverse **au plus tard 5 jours** avant la date de la rencontre. La Commission statuera et fixera la date de report comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions.

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de match seront contrôlées afin de vérifier :

- *la participation éventuelle de joueurs suspendus,
- *les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou ceux qui ne transmettent pas la FMI dans les délais Impartis,
- *les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante...)

En cas d'utilisation de feuille de match papier, **quel que soit le résultat**, celle-ci doit être envoyée obligatoirement **par le club recevant**.

La commission informe les clubs que seuls les mails envoyés des adresses officielles des clubs seront étudiés. Aucune suite ne sera donnée aux mails envoyés d'adresse personnelle.

§§§§

ATTRIBUTION et FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Gestion de l'ensemble des Compétitions **U13, U15, U18**.

Pas de réglementaire.

Plénière en tournante sur les trois sites, en début et fin de saison et en fin de phase.

Restreinte par catégorie pour le reste de la saison.

Pour saison 2020/2021, il est décidé de ne faire qu'un seul P.V. comme la saison précédente. Un modèle de P.V. qui sera transmis à chaque membre.

Il est décidé que Michèle LE BASTARD assurera dorénavant le secrétariat de la commission.

La gestion des groupes est définie ainsi :

	Responsable : Dominique LEFEVRE
U 18 - D1 - groupes A B C	Dominique LEFEVRE - Laurent GAREL
U 18 - D2 - groupes A B C D E	Dominique LEFEVRE - Michel LEFRANCOIS



	Responsable : Jean-François DEPARIS
U 15 - D1 - groupes A B C	Jean-François DEPARIS - Michel LECONTE
U 15 - D2 - groupes A B C D	Jean-François DEPARIS - Jean-Pierre VILPOIX
U 15 - D2 - groupes E F G	Jean-François DEPARIS - Serge SCHMITT

	Responsable : Luc DUVAL
U 13 - D1 - groupes A B C	Luc DUVAL - Patrice LEMONNIER
U 13 - D1 - groupes D E F	Luc DUVAL - Patrice LEMONNIER
U 13 - D2 - groupes A B C D	Luc DUVAL - Patrice LEMONNIER
U 13 - D2 - groupes E F G	Luc DUVAL - Patrice LEMONNIER
U 13 - D3 - groupes A B C D	Luc DUVAL - Carole STIL - Michèle LE BASTARD
U 13 - D3 - groupes E F G	Luc DUVAL - Carole STIL - Michèle LE BASTARD
U 13 - D3 - groupes H I J K	Luc DUVAL - Carole STIL - Michèle LE BASTARD

Il est décidé de sanctionner :

- * en U 18 et U15 seulement, le manque de délégué (sauf quand pas d'arbitre officiel).
- * en U 13, uniquement le manque d'éducateur ou de dirigeant.

Il est décidé d'ajouter un astérisque (*), à la fin de l'appellation des clubs en entente.

§§§§

CALENDRIER DES REUNIONS

Le Président présente le calendrier des réunions restreintes qui se dérouleront le mardi, mercredi ou le jeudi, le jour et l'heure sont à définir selon la disponibilité des membres de chaque catégorie.

Chaque réunion doit se composer au minimum de 3 Membres dont un Président et un Secrétaire de séance. Les procès-verbaux des 3 catégories sont compilés en un même procès-verbal et mis en ligne sur le site du DFSM via Foot 2000, **impérativement** le jour prévu suivant l'agenda ci-dessous.

LIEU	DATES	Homologation des journées suivantes :	PARUTION IMPERATIVE SUR LE SITE
DIEPPE	29 septembre 2020	Plénière	
DIEPPE, LE HAVRE, ROUEN	Semaine 42	26 septembre 2020	Semaine 43 - 20/10/2020
DIEPPE, LE HAVRE, ROUEN	Semaine 44	3 octobre 2020 10 octobre 2020	Semaine 45 - 02/11/2020
DIEPPE, LE HAVRE, ROUEN	Semaine 46	17 octobre 2020 24 octobre 2020	Semaine 47 - 17/11/2020
DIEPPE, LE HAVRE,	Semaine 48	31 octobre 2020	Semaine 49 - 01/12/2020

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



ROUEN		7 novembre 2020	
DIEPPE, LE HAVRE, ROUEN	Semaine 50	14 novembre 2020 21 novembre 2020	Semaine 51 - 15/12/2020
DIEPPE, LE HAVRE, ROUEN	Semaine 52	28 novembre 2020 5 décembre 2020	Semaine 53 - 29/12/2020
DIEPPE, LE HAVRE, ROUEN	Semaine 01	12 décembre 2020	Semaine 02 - 07/01/2020
ROUEN	14 janvier 2021	Plénière	

§§§§

Courriers divers :

- Demande de Mr BELLENGER, président du Groupement CAP DE CAUX ATHLETI'CAUX de changement de groupe pour son équipe U18 en entente avec l'US DES FALAISES.
La commission ne peut donner une suite favorable à cette demande afin de respecter une équité sportive, le club du Groupement CAP DE CAUX ATHLETI'CAUX ayant déjà une équipe dans le groupe demandé.

§§§§

PROCHAINE RÉUNION : Jeudi 14 janvier 2021 à l'antenne de Rouen à 18h45.

§§§§

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Président de la Commission
Jean-François DEPARIS

La secrétaire de la commission
Michèle LE BASTARD